

# OMPI



IPC/CE/31/2  
ORIGINAL : anglais  
DATE : 15 janvier 2002

F

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
GENÈVE

UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS  
(UNION DE L'IPC)

## COMITÉ D'EXPERTS

Trente et unième session  
Genève, 25 février - 1<sup>er</sup> mars 2002

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DE LA CIB

*Document établi par le Bureau international*

1. Les modifications de la CIB figurant dans les annexes techniques du présent document ont été approuvées par le Groupe de travail sur la révision de la CIB de sa deuxième à sa sixième sessions et sont maintenant soumises au comité d'experts pour adoption. Ces modifications concernent les sous-classes de la CIB suivantes :

<u>Endroit</u>	<u>Annexe</u>	<u>Projet</u>	<u>Endroit</u>	<u>Annexe</u>	<u>Projet</u>
A 61 B	1	341	E 04 G	15	367
A 61 K	2	341	E 06 C	16	367
A 61 L	3	341	F 16 B	17	366
A 61 N	4	341	G 01 M	18	419
B 02 C	5	346	G 06 F	19	406
B 29 B	6	346	G 11 C	20	406
B 60 R	7	354	G 21 B	21	421
B 61 L	8	389	G 21 C	22	421
B 65 G	9	358, 408	H 01 B	23	407
B 66 D	10	367	H 01 L	24	408, 423
B 66 F	11	367	H 01 S	25	423
C 09 J	12	341	H 05 B	26	423
E 03 C	13	346	H 05 H	27	421
E 04 F	14	366			

2. Les modifications visées au paragraphe précédent ont été tirées par le Bureau international des annexes suivantes des rapports du Groupe de travail sur la révision de la CIB (dans l'ordre des projets de révision) :

Projet	Classe ou sous-classe touchée	Modifications approuvées contenues dans l'annexe .. du document IPC/WG/-											
		6/5		5/3		4/5		3/3		2/3		1/2	
		E	F	E	F	E	F	E	F	E	F	E	F
341	A 61 B				2	2E	2F	18					
	A 61 K				3	3E	3F	19					
	A 61 L						4	20					
	A 61 N					5E, E	5F	21					
	C 09 J						6	22					
346	B 02 C					7E	7F	30					
	B 29 B					8E, E	8F	31					
	E 03 C			4E, E	4F	9							
354	B 60 R			5E, E	5F, E	10E, E	10F	35					
358	B 65 G				7	12E, E	12F			30			
366	E 04 F	10E, E	10F, E	11E, E	11F	18							
	F 16 B				12	19							
367	B 66 D			13E	13F								
	B 66 F			14E	14F								
	E 04 G		11	15E, E	15F	20							
	E 06 C		12	16									
389	B 61 L		18	23									
406	G 06 F						28	51					
	G 11 C			24E, E	24F	29E	29F	52					
407	H 01 B				25	30E	30F	53					
408	B 65 G		19	26									
	H 01 L		20	27									
419	G 01 M		41	33E	33F	53E, E	53F	60					
421	G 21 B			34E, E	34F	54, E		61					
	G 21 C				35			62					
	H 05 H				36	55							

Projet	Classe ou sous-classe touchée	Modifications approuvées contenues dans l'annexe .. du document IPC/WG/-											
		6/5		5/3		4/5		3/3		2/3		1/2	
		E	F	E	F	E	F	E	F	E	F	E	F
423	H 01 L	44E, E	44F	39, E		56							
	H 01 S		45	40		57							
	H 05 B		46	41, E		58							

*3. Le comité d'experts est invité à adopter les modifications de la CIB proposées dans les annexes techniques 1 à 27 du présent document.*

[Les annexes techniques suivent]

## ANNEXES TECHNIQUES

---

**ANNEXE 1**      **A 61 B**      **[Project-Rapporteur : 341/AT]**      **<CE31025F>**

5/04      • – – – de celui-ci (préparations conductrices de l'électricité utilisées pour la thérapie ou pour l'examen in vivo [A 61 K 50/00](#))

*N*      *Intitulé*  
*après 18/00*

*Note d'information*

*Les renvois ci-après indiquent les endroits de la CIB qui peuvent également présenter un intérêt pour une recherche portant sur la matière couverte par le groupe qui précède:*

*Préparations conductrices de l'électricité utilisées pour la thérapie ou pour l'examen in vivo, p.ex. adhésifs ou gels conducteurs utilisés avec des électrodes, [A 61 K 50/00](#).*

---

**ANNEXE 2**      **A 61 K**      **[Project-Rapporteur : 341/AT]**      **<CE31026F>**

*N*      *50/00*      *Préparations conductrices de l'électricité utilisées pour la thérapie ou pour l'examen in vivo, p.ex. adhésifs ou gels conducteurs utilisés avec des électrodes pour l'électrocardiographie (ECG) ou pour l'administration transcutanée de médicaments*

*N*      *Note(s) après*  
*50/00*

*Note d'information*

*Les renvois ci-après indiquent les endroits de la CIB qui peuvent également présenter un intérêt pour une recherche portant sur la matière couverte par le groupe qui précède:*

*Électrodes spécialement adaptées pour l'électrocardiographie [A 61 B 5/0408](#)*

*Électrodes spécialement adaptées pour la cardiographie fœtale [A 61 B 5/0448](#)*

*Électrodes spécialement adaptées pour l'électroencéphalographie [A 61 B 5/0478](#)*

*Électrodes spécialement adaptées pour l'électromyographie [A 61 B 5/0492](#)*

*Électrodes pour l'électrothérapie [A 61 N 1/04](#).*

---

**ANNEXE 3**      **A 61 L**      **[Project-Rapporteur : 341/AT]**      **<CE31027F>**

15/58      • • • Adhésifs (adhésifs conducteurs de l'électricité utilisés pour la thérapie ou pour l'examen in vivo [A 61 K 50/00](#))

**24/00** – – – **de colostomie** (adhésifs conducteurs de l'électricité utilisés pour la thérapie ou pour l'examen in vivo [A 61 K 50/00](#))

---

**ANNEXE 4**      **A 61 N**      **[Project-Rapporteur : 341/AT]**      **<CE31028F>**

**1/00** – – – appareils d'irradiation [5/00](#); préparations conductrices de l'électricité utilisées pour la thérapie ou pour l'examen in vivo [A 61 K 50/00](#))

---

**ANNEXE 5**      **B 02 C**      **[Project-Rapporteur : 346/AT]**      **<CE31005F>**

- D 18/40*      (*couvert par [18/00](#) - [18/38](#)*)
- D 18/42*      (*couvert par [18/00](#), [E 03 C 1/266](#)*)
- D 18/44*      (*transféré en [B 29 B 17/04](#), couvert par [18/00](#)*)
- D 19/12*      (*couvert par [19/00](#)*)
- D 19/14*      (*couvert par [19/00](#)*)

---

**ANNEXE 6**      **B 29 B**      **[Project-Rapporteur : 346/AT]**      **<CE31006F>**

- N 17/04*      • *Désintégration des matières plastiques ([9/02](#), [11/02](#), [13/10](#) ont priorité)*

---

**ANNEXE 7**      **B 60 R**      **[Project-Rapporteur : 354/DE]**      **<CE31008F>**

- N 21/013*      • • *comportant des moyens pour détecter les collisions, les collisions imminentes ou un renversement*
- N 21/0132*      • • • *réagissant à des paramètres de mouvement du véhicule*
- N 21/0134*      • • • *réagissant à un contact imminent avec un obstacle*
- N 21/0136*      • • • *réagissant à un contact effectif avec un obstacle*
- N 21/015*      • • *comportant des moyens pour détecter la présence ou la position des passagers, des sièges des passagers ou des sièges pour enfants, p.ex. pour mettre hors service le déclenchement*
- N 21/017*      • • *comportant des dispositions pour alimenter les dispositions de sécurité en courant électrique*

- C 21/20 • • • *Dispositions pour ranger les éléments gonflables non utilisés ou à l'état dégonflé; Agencement ou montage des composants ou modules des coussins gonflables*
- N 21/203 • • • • *dans le volant ou la colonne de direction*
- N 21/205 • • • • *dans le tableau de bord*
- N 21/207 • • • • *dans les sièges du véhicule*
- N 21/210 • • • • *dans des panneaux latéraux du véhicules, p.ex. les portes ou les montants*
- N 21/213 • • • • *dans le toit du véhicule, p.ex. le cadre de toit*
- N 21/215 • • • • *caractérisés par le couvercle de l'élément gonflable*
- N 21/217 • • • • *Moyens de maintien des sources de fluide de gonflage, p.ex. boîtiers de réactions; Liaisons des sacs, des diffuseurs ou des sources de gonflage entre eux*
- D 21/22 (transféré en [21/20](#), [21/231](#))
- N 21/23 • • • *Éléments gonflables*
- N 21/231 • • • • *caractérisés par leur forme, p.ex. la forme étant adaptée à une partie déterminée du corps de l'occupant ([21/233](#) a priorité)*
- N 21/233 • • • • *comportant un certain nombre de compartiments individuels; comportant au moins deux éléments en forme de sacs placés l'un dans l'autre*
- N 21/235 • • • • *caractérisés par leur matériau*
- N 21/237 • • • • *caractérisés par la façon dont ils sont pliés*
- N 21/239 • • • • *caractérisés par leurs moyens de mise à l'air libre*
- D 21/24 (transféré en [21/233](#))
- 21/26 • • • *caractérisés par la source de fluide de gonflage ou par les moyens de commande de l'écoulement du fluide de gonflage*
- N 21/264 • • • • *utilisant une génération instantanée de gaz ([21/268](#) a priorité)*
- N 21/268 • • • • *utilisant l'émission instantanée de gaz comprimé stocké*
- N 21/272 • • • • *avec des moyens pour augmenter la pression du gaz quand le gonflage est déclenché, p.ex. gonflage hybride*
- N 21/276 • • • • *avec des moyens de mise à l'air libre de la source de fluide de gonflage, p.ex. en cas de surpression*
- D 21/28 (transféré en [21/239](#), [21/276](#))
- D 21/32 (couvert par [21/16](#))

- N* 21/33 • • • *Dispositions pour déclencher le gonflage par des moyens non électriques (circuits électriques pour déclencher le fonctionnement des dispositions de sécurité 21/01)*

---

**ANNEXE 8**      **B 61 L**      **[Project-Rapporteur : 389/RU]**      **<CE31058F>**

- C* 23/18 • • • *spécialement adaptés pour maintenir une distance de sécurité entre les véhicules ou les trains en fonction de la vitesse ou de la densité du trafic*
- 23/34 • pour indiquer la distance – – –

---

**ANNEXE 9**      **B 65 G**      **[Project-Rapporteur : 358/AT]**      **<CE31010F>**

- C* 69/28 • *Rampes de chargement; Quais de chargement (en – – –*
- N* 69/30 • • *Rampes de chargement installées de façon non permanente p.ex. transportables*
- N* 69/32 • • *Abris, entourages ou dispositions d'étanchéité pour quais de chargement*
- N* 69/34 • • *Accessoires, p.ex. dispositifs de retenue des véhicules, dispositifs d'immobilisation des roues, dispositifs de positionnement ou d'amortissement*

---

**ANNEXE 9**      **B 65 G**      **[Project-Rapporteur : 408/NO]**      **<CE31053F>**

- C* 49/07 • • *pour des plaquettes semi-conductrices (spécialement adaptés pour transporter les plaquettes semi-conductrices pendant leur fabrication ou pendant le traitement des dispositifs à semi-conducteurs ou des dispositifs électriques à l'état solide ou de leurs composants H 01 L 21/677)*

---

**ANNEXE 10**      **B 66 D**      **[Project-Rapporteur : 367/DE]**      **<CE31049F>**

- Titre** – – – pour ascenseurs [B 66 B](#); dispositifs de levage spécialement adaptés aux échafaudages suspendus [E 04 G 3/32](#))

---

**ANNEXE 11**      **B 66 F**      **[Project-Rapporteur : 367/DE]**      **<CE31050F>**

**Titre**                      – – – des dispositifs de levage [E 04 G 1/22, 3/28](#); dispositifs de levage pour – – –

---

**ANNEXE 12**      **C 09 J**      **[Project-Rapporteur : 341/AT]**      **<CE31029F>**

9/02                      • Adhésifs conducteurs de l'électricité (adhésifs conducteurs de l'électricité spécialement adaptés à l'utilisation pour la thérapie ou pour l'examen in vivo [A 61 K 50/00](#))

---

**ANNEXE 13**      **E 03 C**      **[Project-Rapporteur : 346/AT]**      **<CE31043F>**

1/26                      • • Collecteurs ou dispositifs similaires de rétention d'objets pour les orifices d'écoulement ou les tuyaux d'évacuation des eaux usées ([1/28](#) a priorité)

1/266                      • • • Aménagements des appareils de désagrégation dans – – – des eaux usées ou les orifices d'écoulement; Appareils de désagrégation spécialement adaptés pour être installés dans les tuyaux d'évacuation ou les orifices d'écoulement

*N*      *Note(s) après*  
*1/266*

*Note d'information*

*Les renvois ci-après indiquent les endroits de la CIB qui peuvent également présenter un intérêt pour une recherche portant sur la matière couverte par le groupe qui précède:*

*Appareils de désagrégation en général [B 02 C](#).*

---

**ANNEXE 14**      **E 04 F**      **[Project-Rapporteur : 366/DE]**      **<CE31047F>**

*N*      *13/07*                      • *constitués d'éléments d'habillage ou de garnissage; Leurs bâtis; Leurs moyens de fixation*

*N*      *13/072*                      • • *constitués d'éléments d'habillage ou de garnissage spécialement adaptés, renforcés ou mis en forme*

*N*      *13/073*                      • • • *pour des parties particulières des bâtiments, p.ex. encoignures ou colonnes*

- N 13/074 • • • *pour des installations de service ou des gaines techniques, p.ex. des canalisations de chauffage, des lignes électriques, des dispositifs d'éclairage ou des branchements*
- N 13/075 • • • *pour l'isolation ou la protection des surfaces, p.ex. contre le bruit ou les chocs*
- N 13/076 • • • *caractérisés par les joints entre éléments voisins, p.ex. comportant des remplissages de joint ou des liaisons à rainure et languette*
- N 13/077 • • • *constitués de plusieurs couches, p.ex. panneaux sandwich (13/075 a priorité)*
- N 13/078 • • • *éléments tendus de type feuille ou toile maintenus par des dispositifs de fixation sur les bords*
- C 13/08 • • *constitués de plusieurs éléments d'habillage ou de garnissage semblables (13/072 a priorité; bordures, plinthes 19/02)*
- N Note(s) avant  
13/09
- Le groupe 13/09 a priorité sur les groupes 13/10 à 13/18.*
- N 13/09 • • • *les éléments étant fixés à une toile, une plaque support ou une grille communes*
- C 13/10 <Ajouter 1 point>
- C 13/12 <Ajouter 1 point>
- C 13/14 • • • *en pierre ou en matériau similaire, p.ex. en céramique, en verre*
- N 13/15 • • • • *caractérisés par l'utilisation d'éléments en verre*
- C 13/16 • • • *en fibres ou en copeaux, p.ex. collés par des résines synthétiques*
- C 13/18 <Ajouter 1 point>
- N 13/20 • • *Moyens de fixation spécialement adaptés pour les éléments d'habillage ou de garnissage*
- N 13/22 • • • *Ancrages, supports d'angle ou consoles*
- N 13/23 • • • • *réglables*
- N 13/24 • • • *Moyens de fixation cachés à l'arrière des éléments d'habillage ou de garnissage (13/30 a priorité)*
- N 13/25 • • • • *réglables*
- N 13/26 • • • *Moyens de fixation s'engageant sur les bords, p.ex. pinces, clips ou profilés pour les bords*
- N 13/28 • • • • *réglables*
- N 13/30 • • • *Moyens de fixation magnétiques*

19/02 • --- p.ex. baguettes; Corniches pour l'éclairage (pour la ---

ANNEXE	15	E 04 G	[Project-Rapporteur : 367/DE]	<CE31044F>
	1/00	<Inchangé(e)>		
C	1/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant essentiellement des éléments pré-assemblés en deux dimensions formant cadre, p.ex. des barres en L, en H avec ou sans entretoises (1/15 a priorité)</li> </ul>		
C	1/15	<ul style="list-style-type: none"> <li>--- priorité); Plates-formes (leurs planches ou madriers 5/08)</li> </ul>		
D	1/16	(transféré en 1/17, 5/16)		
N	1/17	<ul style="list-style-type: none"> <li>comprenant essentiellement des éléments pré-assemblés en trois dimensions, p.ex. éléments cubiques</li> </ul>		
	1/20	<Inchangé(e)>		
	1/22	<Inchangé(e)>		
D	1/26	(transféré en 5/00)		
	1/30	<Inchangé(e)>		
N	1/38	<ul style="list-style-type: none"> <li>Échafaudages partiellement supportés par le bâtiment (échelles pour accrochage à des constructions E 06 C 1/34)</li> </ul>		
N	3/18	<ul style="list-style-type: none"> <li>supportés par des consoles ou d'autres dispositions montées dans des ouvertures des bâtiments, p.ex. des ouvertures de fenêtres (3/28 a priorité)</li> </ul>		
N	3/20	<ul style="list-style-type: none"> <li>supportés par les murs (3/28 a priorité; ancrages sur les murs pour supporter les échafaudages 5/04; consoles 5/06)</li> </ul>		
N	3/22	<ul style="list-style-type: none"> <li>supportés par la couverture ou les plafonds (3/28 a priorité)</li> </ul>		
N	3/24	<ul style="list-style-type: none"> <li>spécialement adaptés pour des endroits particuliers des bâtiments ou pour des bâtiments de forme particulière, p.ex. cheminées de haut-fourneaux ou pylônes (3/28 a priorité)</li> </ul>		
N	3/26	<ul style="list-style-type: none"> <li>• spécialement adaptés pour travailler sur les toits</li> </ul>		
N	3/28	<ul style="list-style-type: none"> <li>Échafaudages mobiles; Échafaudages avec plates-formes mobiles</li> </ul>		
N	3/30	<ul style="list-style-type: none"> <li>• suspendus par des éléments supports flexibles, p.ex. des câbles</li> </ul>		
N	3/32	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dispositifs de levage; Dispositifs de sécurité</li> </ul>		
N	3/34	<ul style="list-style-type: none"> <li>• caractérisés par des structures de support installées sur les toits</li> </ul>		
C	5/00	<b>Parties constitutives ou accessoires des échafaudages (assemblages 7/00)</b>		
	5/08	<ul style="list-style-type: none"> <li>--- madriers d'échafaudages</li> </ul>		
N	5/10	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marchepieds ou échelles spécialement adaptés pour les échafaudages</li> </ul>		

<i>N</i>	5/12	• <i>Bâches</i>
<i>N</i>	5/14	• <i>Rambardes</i>
<i>N</i>	5/16	• <i>Entretoises ou barres de raidissement, p.ex. diagonales d'échafaudages</i>
<i>N</i>	7/32	• • <i>les éléments d'assemblage utilisant des coins</i>
<i>N</i>	7/34	• • <i>les éléments d'assemblage utilisant un engagement positif, p.ex. des crochets ou des broches</i>
	21/24	<Inchangé(e)>
	21/32	<Inchangé(e)>
	27/00	<Inchangé(e)>

---

**ANNEXE 16**      **E 06 C**      **[Project-Rapporteur : 367/DE]**      **<CE31057F>**

7/42      <Inchangé(e)>

---

**ANNEXE 17**      **F 16 B**      **[Project-Rapporteur : 366/DE]**      **<CE31048F>**

Note(s) après  
le titre

<== l'eau des toits

*N*

*E 04 F 13/20*      *Moyens de fixation spécialement adaptés pour les éléments d'habillage ou de garnissage des bâtiments*

*E 04 G 5/04*      *Fixation d'échafaudages ==>*

---

**ANNEXE 18**      **G 01 M**      **[Project-Rapporteur : 419/RU]**      **<CE31020F>**

**15/00**      **--- Essai des moteurs**

N Note(s) après  
15/00

Note d'information

Les renvois ci-après indiquent les endroits de la CIB qui peuvent également présenter un intérêt pour une recherche portant sur la matière couverte par le groupe qui précède:

Mesure de vibrations mécaniques en général [G 01 H](#)

Analyse des gaz en général [G 01 N](#)

Dispositions pour vérifier les propriétés électriques;  
Dispositions pour la localisation des pannes électriques; Dispositions pour l'essai électrique caractérisées par ce qui est testé, non prévues ailleurs [G 01 R 31/00](#).

N 15/02 • Détails ou accessoires pour appareils d'essai

N 15/04 • Essai des moteurs à combustion interne, p.ex. essai de diagnostic des moteurs à piston

N Note(s) avant  
15/05

Le groupe [15/05](#) a priorité sur les groupes [15/06](#) à [15/12](#).

N 15/05 • • par contrôle combiné d'au moins deux paramètres différents des moteurs

N 15/06 • • par contrôle des positions des pistons ou des manivelles

N 15/08 • • par contrôle de la pression dans les cylindres

N 15/09 • • par contrôle de la pression dans les conduits de fluide, p.ex. dans des parties de lubrification ou de refroidissement

N 15/10 • • par contrôle des gaz d'échappement

N 15/11 • • par détection des défauts d'allumage

N 15/12 • • par contrôle des vibrations

N 15/14 • Essai des ensembles fonctionnels de turbines à gaz ou de propulsion par réaction

N Note(s) après  
15/14

Note d'information

Les renvois ci-après indiquent les endroits de la CIB qui peuvent également présenter un intérêt pour une recherche portant sur la matière couverte par le groupe qui précède:

Moteurs-fusées caractérisés par des aménagements spécialement conçus pour des essais ou des mesures  
[F 02 K 9/96](#).

---

ANNEXE 19                    G 06 F            [Project-Rapporteur : 406/EP]                    <CE31015F>

11/00                    --- mémoires statiques [G 11 C 29/00](#); codage, décodage ---

C 17/50                    • Conception assistée par ordinateur (pour la conception de circuits de test pour les mémoires statiques [G 11 C 29/54](#))

---

ANNEXE 20                    G 11 C            [Project-Rapporteur : 406/EP]                    <CE31016F>

Note(s) après  
le titre

N (3)                    Dans la présente sous-classe, les termes suivants sont utilisés avec la signification ci-dessous indiquée:

N                    – "éléments d'emmagasinage" est un élément qui peut maintenir au moins un morceau d'information et qui comprend des moyens d'écriture ou de lecture de cette information;

N                    – "mémoire" est un dispositif, incluant des éléments d'emmagasinage, qui peut maintenir de l'information susceptible d'être extraite à la demande.

<Supprimer l'ancienne note (3)>

11/4078                    • • • • • --- de test (protection du contenu de la mémoire lors des vérifications ou des tests [29/52](#))

C 29/00                    --- correct des mémoires; Test de mémoires lors d'opération en mode de veille ou hors-ligne

N 29/02                    • Détection ou localisation de circuits auxiliaires défectueux, p.ex. compteurs de rafraîchissement défectueux

- N 29/04 • *Détection ou localisation d'éléments d'emmagasinement défectueux*
- N 29/06 • • *Test de prévieillissement*
- N 29/08 • • *Test fonctionnel, p.ex. test lors d'un rafraîchissement, auto-test à la mise sous tension (POST) ou test réparti*
- N 29/10 • • • *Algorithmes de test, p.ex. algorithmes par balayage de mémoire (MScan); Configurations de test, p.ex. configurations en damier*
- N 29/12 • • • *Dispositions intégrées pour les tests, p.ex. auto-test intégré (BIST)*
- N 29/14 • • • • *Mise en œuvre d'une logique de commande, p.ex. décodeurs de mode de test*
- N 29/16 • • • • • *utilisant des unités microprogrammées, p.ex. machines à états logiques*
- N 29/18 • • • • • *Dispositifs pour la génération d'adresses; Dispositifs pour l'accès aux mémoires, p.ex. détails de circuits d'adressage*
- N 29/20 • • • • • *utilisant des compteurs ou des registres à décalage à rétroaction linéaire (LFSR)*
- N 29/22 • • • • • *Accès à des mémoires série*
- N 29/24 • • • • • *Accès à des cellules additionnelles, p.ex. cellules factices ou cellules redondantes*
- N 29/26 • • • • • *Accès à des réseaux multiples (29/24 a priorité)*
- N 29/28 • • • • • • *Réseaux multiples dépendants, p.ex. réseaux multi-bits*
- N 29/30 • • • • • • *Accès à des réseaux uniques*
- N 29/32 • • • • • • *Accès séquentiel; Test par balayage*
- N 29/34 • • • • • • *Accès simultané à plusieurs bits*
- N 29/36 • • • • • *Dispositifs de génération de données, p.ex. inverseurs de données*
- N 29/38 • • • • • *Dispositifs de vérification de réponse*
- N 29/40 • • • • • • *utilisant des techniques de compression*
- N 29/42 • • • • • • *utilisant des codes correcteurs d'erreurs (ECC) ou un contrôle de parité*
- N 29/44 • • • • • *Indication ou identification d'erreurs, p.ex. pour la réparation*
- N 29/46 • • • • • *Logique de déclenchement de test*

- N 29/48
  - • • Dispositions dans les mémoires statiques spécialement adaptées au test par des moyens externes à la mémoire, p.ex. utilisant un accès direct à la mémoire (DMA) ou utilisant des chemins d'accès auxiliaires (équipement externe pour tests 29/56)
- N 29/50
  - • Test marginal, p.ex. test de vitesse, de tension ou de courant
- N 29/52
  - Protection du contenu des mémoires; Détection d'erreurs dans le contenu des mémoires
- N 29/54
  - Dispositions pour concevoir les circuits de test, p.ex. outils de conception pour le test (DFT)
- N 29/56
  - Équipements externes pour test de mémoires statiques, p.ex. équipement de test automatique (ATE); Interfaces correspondantes

---

ANNEXE 21      G 21 B      [Project-Rapporteur : 421/RU]      <CE31037F>

- C 1/00      **Réacteurs de fusion thermonucléaire**
- N 1/01      • Réacteurs nucléaires hybrides fission-fusion
- D 1/02      (transféré en 1/00, 3/00)
- N 1/03      • avec confinement inertiel du plasma
- N 1/05      • avec confinement magnétique ou électrique du plasma
- N 1/11      • Détails
- N 1/13      • • Première paroi; Paroi de couverture; Divertor
- N 1/15      • • Injecteurs de particules pour la génération de réactions de fusion thermonucléaire, p.ex. injecteurs de pastilles
- N 1/17      • • Chambres à vide; Installations de vide
- N 1/19      • • Cibles pour la production de réactions de fusion thermonucléaire
- N 1/21      • • Systèmes d'alimentation en courant électrique, p.ex. pour les systèmes magnétiques
- N 1/23      • • Systèmes optiques, p.ex. pour l'irradiation de cibles, pour le chauffage du plasma ou pour le diagnostic du plasma
- N 1/25      • Entretien, p.ex. réparation ou inspection à distance
- N 3/00      **Réacteurs de fusion nucléaire à basse température, p.ex. réacteurs de fusion dite froide**

---

ANNEXE 22            G 21 C            [Project-Rapporteur : 421/RU]            <CE31035F>

**Titre**            – – – réacteurs de fusion, réacteurs hybrides fission-fusion G 21 B;  
                      explosifs – – –

---

ANNEXE 23            H 01 B            [Project-Rapporteur : 407/RU]            <CE31018F>

Note(s) après  
le titre

N                    (3)                    *Dans les groupes 1/00 à 7/00 et 17/00, le classement  
selon plusieurs aspects est appliqué aux conducteurs,  
aux corps conducteurs, aux isolateurs ou aux corps  
isolants en ce qui concerne leur forme et leur matériau,  
de façon que si la forme et le matériau présentent tous  
deux un intérêt, la matière soit classée dans chacun des  
groupes pertinents.*

3/30                • • Matières plastiques; Résines; Cires

N                    Note(s) après  
3/30

*Le groupe 3/47 a priorité sur les groupes 3/32 à 3/46.*

N                    3/47                • • • *Matières plastiques renforcées de fibres, p.ex. matières  
plastiques renforcées de verre*

C                    3/48                • • *Matériaux fibreux (matières plastiques renforcées de fibres  
3/47)*

---

ANNEXE 24                    H 01 L                    [Project-Rapporteur : 408/NO]                    <CE31054F>

Note(s) après  
le titre

- (2)                    <== signification ci-dessous indiquée:
- N                    –                    *"plaquette" désigne une tranche d'un matériau de substrat semi-conducteur ou cristallin, qui peut être modifiée par diffusion d'impuretés (dopage), implantation d'ions ou épitaxie, et dont la surface active peut être organisée en ensembles de composants discrets ou en circuits intégrés;*
- "corps à l'état ==>

Note(s) après  
21/00

- – – 21/02 à 21/67.
- N    21/67                    • *Appareils spécialement adaptés pour la manipulation des dispositifs à semi-conducteurs ou des dispositifs électriques à l'état solide pendant leur fabrication ou leur traitement; Appareils spécialement adaptés pour la manipulation des plaquettes pendant la fabrication ou le traitement des dispositifs à semi-conducteurs ou des dispositifs électriques à l'état solide ou de leurs composants*
- N    21/673                    • • *utilisant des supports spécialement adaptés*
- N    21/677                    • • *pour le transport, p.ex. entre différents postes de travail*
- C    21/68                    • • *pour le positionnement, l'orientation ou l'alignement (pour le transport 21/677)*
- N    21/683                    • • *pour le maintien ou la préhension (pour le transport 21/677, pour le positionnement, l'orientation ou l'alignement 21/68)*
- N    21/687                    • • • *en utilisant des moyens mécaniques, p.ex. mandrins, pièces de serrage, pinces*

---

ANNEXE 24                    H 01 L                    [Project-Rapporteur : 423/DE]                    <CE31059F>

- C    21/00                    – – – 31/00 à 51/00, ou de leurs – – –
- C    21/02                    • – – – parties constitutives
- C    21/64                    • – – – méthodes non spécialement adaptées pour un seul type de dispositifs couverts – – – 31/00 à 51/00

Note(s) après  
23/00

- <== par ledit groupe;
- --- 31/00 à 51/00, qui sont ---

- C 25/03 • --- 27/00 à 51/00, p.ex. ensembles ---
- C 25/16 • --- 27/00 à 51/00, p.ex. circuit hybrides
- C 25/18 • --- 27/00 à 51/00
- C 27/00 --- ou appareils spécialement adaptés à --- 31/00 à 51/00; détails 23/00, 29/00 à 51/00; ensembles consistant ---

Note(s) après  
27/00

(1) Dans le présent groupe, sauf indication ---

- 27/02 • comprenant des composants semi-conducteurs spécialement adaptés pour --- la génération d'oscillations ou la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; comprenant des éléments ---
- 27/14 • --- corpusculaire, et spécialement adaptés, soit ---
- 27/15 • --- de surface, spécialement adaptés pour ---
- N 27/28 • comprenant des composants qui utilisent des matériaux organiques comme partie active, ou qui utilisent comme partie active une combinaison de matériaux organiques et d'autres matériaux
- N 27/30 • • avec des composants spécialement adaptés pour détecter les rayons infrarouges, la lumière, le rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou le rayonnement corpusculaire; avec des composants spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement
- N 27/32 • • avec des composants spécialement adaptés pour l'émission de lumière, p.ex. panneaux d'affichage plats utilisant des diodes émettrices de lumière organiques
- 29/00 **Dispositifs à semi-conducteurs spécialement adaptés au --- ou à la commutation et ayant au --- ou une barrière de surface; Condensateurs ou résistances ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface, p.ex. --- à 47/00, 51/05 ont priorité; ---**
- C 31/00 --- corpusculaire, et spécialement adaptés, soit --- Leurs détails (51/42 a priorité; ---
- 31/12 • --- de surface spécialement adaptés pour ---

- 31/18 • --- parties constitutives (pour la fabrication ou le traitement de dispositifs à semi-conducteurs ou de dispositifs à l'état solide, ou bien de leurs parties constitutives, en général 21/00)
- C 33/00 --- **de surface, spécialement adaptés pour --- constitutives; Détails (51/50 a priorité; dispositifs consistant en une pluralité de composants formés dans ou sur un substrat commun 27/00; dispositifs de couplage de ---**
- 35/00 <Inchangé (e) >
- 35/34 • --- parties constitutives (pour la fabrication ou le traitement de dispositifs à semi-conducteurs ou de dispositifs à l'état solide, ou bien de leurs parties constitutives, en général 21/00)
- 37/00 <Inchangé (e) >
- 39/00 <Inchangé (e) >
- 39/24 • --- parties constitutives (pour la fabrication ou le traitement de dispositifs à semi-conducteurs ou de dispositifs à l'état solide, ou bien de leurs parties constitutives, en général 21/00; séparation --  
--
- 41/00 <Inchangé (e) >
- 41/22 • --- parties constitutives (pour la fabrication ou le traitement de dispositifs à semi-conducteurs ou de dispositifs à l'état solide, ou bien de leurs parties constitutives, en général 21/00)
- 43/00 <Inchangé (e) >
- 43/12 • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication --- de leurs parties constitutives (pour la fabrication ou le traitement de dispositifs à semi-conducteurs ou de dispositifs à l'état solide, ou bien de leurs parties constitutives, en général 21/00)
- 45/00 **Dispositifs à l'état solide spécialement adaptés pour ---**
- 47/00 <Inchangé (e) >
- C 49/00 --- 27/00 à 47/00 et 51/00, et non couverts par une ---
- C 51/00 **Dispositifs à l'état solide qui utilisent des --- leurs parties constitutives (dispositifs consistant en une pluralité de composants formés dans ou sur un substrat commun 27/28; dispositifs thermo-électriques utilisant des compositions organiques 35/00, 37/00; éléments piézo-électriques, électrostrictifs ou magnétostrictifs utilisant des compositions organiques 41/00)**
- N 51/05 • **spécialement adaptés au redressement, à l'amplification, à la génération d'oscillations ou à la commutation et ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface; Condensateurs ou résistances à l'état solide, ayant au moins une barrière de potentiel ou une barrière de surface**

C	51/10	<Ajouter 1 point>
D	51/20	(transféré en 51/05, 51/42, 51/50)
C	51/30	<Ajouter 1 point>
C	51/40	• --- traitement de tels dispositifs ou ---
N	51/42	• spécialement adaptés pour détecter les rayons infrarouges, la lumière, le rayonnement électromagnétique d'ondes plus courtes, ou le rayonnement corpusculaire; spécialement adaptés, soit comme convertisseurs de l'énergie dudit rayonnement en énergie électrique, soit comme dispositifs de commande de l'énergie électrique par ledit rayonnement
N	51/44	• • Détails des dispositifs
N	51/46	• • Emploi de matériaux spécifiés
N	51/48	• • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives
N	51/50	• spécialement adaptés pour l'émission de lumière, p.ex. diodes émettrices de lumière organiques (OLED) ou dispositifs émetteurs de lumière à base de polymères (PLED) (lasers à semi-conducteurs organiques H 01 S 5/36)
N	51/52	• • Détails des dispositifs
N	51/54	• • Emploi de matériaux spécifiés (matériaux organiques luminescents C 09 K 11/06)
N	51/56	• • Procédés ou appareils spécialement adaptés à la fabrication ou au traitement de tels dispositifs ou de leurs parties constitutives

---

<b>ANNEXE 25</b>	<b>H 01 S</b>	<b>[Project-Rapporteur : 423/DE]</b>	<b>&lt;CE31055F&gt;</b>
	5/30	<Inchangé(e)>	
	5/32	• • --- doubles hétérostructures (5/34, 5/36 ont priorité)	
	5/34	• • --- (lasers GRINSCH) (5/36 a priorité)	
N	5/36	• • comportant des matériaux organiques (lasers à colorant 3/213)	

---

<b>ANNEXE 26</b>	<b>H 05 B</b>	<b>[Project-Rapporteur : 423/DE]</b>	<b>&lt;CE31056F&gt;</b>
C	<b>33/00</b>	--- l'émission de lumière H 01 L 27/15, 33/00; dispositifs émetteurs de lumière organiques H 01 L 27/32, 51/50; lasers H 01 S 3/00, 5/00; compositions en soi, ---	

---

<b>ANNEXE 27</b>	<b>H 05 H</b>	<b>[Project-Rapporteur : 421/RU]</b>	<b>&lt;CE31036F&gt;</b>
<b>Titre</b>	<b>TECHNIQUE DU PLASMA</b> (tubes à faisceau – – –		
<b>1/00</b>	– – – <b>œuvre du plasma</b> (application de la technique du plasma dans les réacteurs de fusion thermonucléaire <a href="#">G 21 B 1/00</a> )		

---

[Fin des annexes techniques et du document]